



Association des
Familles
Monoparentales et
Recomposées

RAPPORT ANNUEL



2023

• Sommaire

Éditorial de la Présidente	3
Éditorial de la Vice-présidente et Mission	4
Qui sommes-nous ?	5
Qui sont nos membres ?	6
Répartition des membres de l'AFMR dans le canton de Vaud	7
Prestations proposées par l'AFMR	9
Animations	10
Partenariats et prises de position en faveur des familles	12
Projets 2024	13
Rapport financier	14
Remerciements	15



Marielle BOHLER

Présidente

Chers membres,

Après 7 ans de présidence de l'AFMR, il est grand temps que je tire ma révérence du comité. Je pars le cœur léger car je sais que la future présidente, Emmanuelle Rouilly, tiendra le gouvernail du bateau d'une main de fer avec un gant de velours. Cela ne signifie pas que je quitte l'association ! Je vais en rester membre car j'ai trouvé ici une nouvelle famille et je continuerai à participer avec plaisir à certaines animations.

Je ne vais pas faire un bilan de ma présidence car nous sommes juste une association qui grandit chaque jour un peu plus. L'AFMR m'a rendue plus humble, m'a permis de me relever et de relativiser ma situation familiale. J'ai beaucoup appris tant au niveau de la gestion du personnel que celui du réseautage voire même de la communication. J'ai également pu développer mon côté « humain », apprendre l'écoute et connaître la résilience, car il m'a fallu faire face à des situations délicates au début de ma présidence et surtout gérer la crise du Covid.

Je profite de cette occasion pour remercier de tout mon cœur l'équipe actuelle et passée : Marie Anne, Caroline, Ivan, Veronika, Raphaël et Christine. Vous avez su collaborer dans une entente cordiale et bienveillante. Sans vous, l'association n'aurait pas pu se développer comme nous l'avons fait ces dernières années.

Bien sûr je félicite également les membres du comité passés et présents qui ont su me soutenir dans les moments difficiles et s'investir d'une manière totalement bénévole. J'ai beaucoup apprécié les séances de comité qui se sont déroulées dans un esprit constructif, convivial et détendu.

Quant à vous, chers membres que j'ai pu côtoyer pendant toutes ces années, un grand merci pour ces moments de partage, de rire et d'amitié. J'espère que l'association continuera à vous apporter toute l'aide et le soutien dont vous avez besoin.

Je vous souhaite à tous plein de courage pour affronter les défis qui nous arrivent dans notre vie de monoparent et souvenez-vous qu'au bout du tunnel, il y a la lumière même si parfois le chemin nous semble long.

Vive l'AFMR !

Marielle

Lettre ouverte à Marielle,

Ma chère Marielle, je pourrais prendre le temps de palabrer sur l'avenir de l'AFMR après ton départ, sur les projets, les envies de continuer d'avancer. Toutefois je me dois de faire un arrêt sur image et de parler un peu de la personne que tu es avant que tu ne tires officiellement ta révérence.

Le premier janvier 2022, mes enfants et moi sommes entrés dans la grande famille de l'AFMR. Un peu intimidés par tous les membres avec qui nous nous réjouissons de faire connaissance et les liens si forts qui y régnaient...mais comment y trouver notre place ?

Je me souviens de ton sourire et de tes rires et de la bonne humeur qui a gouverné cette journée. Mes enfants et moi nous sommes sentis acceptés et intégrés avec une facilité déconcertante.

Je n'ai pas compris tout de suite qui tu étais au sein de l'AFMR et c'est en fin de journée que tu m'as dit « C'est moi la présidente ». J'étais donc assise à côté de Madame la présidente et en plus je lui ai fait quelques boutades. Oups !

Présidente. Un mot qui « claque » ! Mais tu vois Marielle, malgré ta place officielle et l'idée que nous pouvons avoir de ce rôle si sérieux, tu as su garder ton humilité, ta bienveillance et ton empathie envers les membres et les personnes que tu côtoies à chaque instant.

Sept ans à ce poste. Sept ans d'aventures diverses et variées, autant difficiles que plus légères (je ne vais pas les énumérer, tu sais bien mieux que moi tout ce que tu as traversé). Tu as toujours été fidèle au poste avec ce sourire et cette force dont tu fais preuve à chaque instant. Tu as marqué l'AFMR de ton empreinte, mais aujourd'hui tu as décidé de tirer ta révérence car ta route prend sans doute un autre virage. Tu laisses les rênes à d'autres personnes que tu as choisies pour continuer à faire vivre l'AFMR.

Je me permets de te citer directement : « Cela fait 7 ans que je suis présidente et j'ai fait de mon mieux ». Alors sache une chose ma chère Marielle, l'avenir de l'AFMR sera la continuité de ce que tu as engagé jusqu'à ce jour, et nous aussi ferons de notre mieux pour que perdure cette folle aventure depuis bientôt 50 ans.

Je te souhaite le meilleur et encore plus dans la suite de cette épopée qu'est la vie. Je te remercie sincèrement pour tout ce que tu nous as apporté et je me réjouis de poursuivre mon chemin avec toi comme amie à mes côtés.

Bien à toi.

Emmanuelle

Mission

Le but de l'AFMR est d'accompagner les familles monoparentales et recomposées pour :

- Favoriser l'entraide et la solidarité entre les membres, par l'organisation de rencontres régulières, d'activités et de sorties à petit prix et ouvertes à toutes et tous, avec ou sans les enfants.
- Offrir un espace d'écoute et de soutien, renseigner et orienter sur les démarches à entreprendre pour dépasser les difficultés de réorganisation après une séparation.
- Établir des demandes d'aide financière auprès de fondations donatrices privées en cas de difficulté aiguë.
- Conseiller et orienter sur le plan juridique avec l'appui d'une avocate-conseil, Me Maëlle Le Boudec.
- Rembourser les frais de baby-sitting selon un forfait annuel.
- Faire valoir et reconnaître les intérêts des familles monoparentales et recomposées auprès des instances sociopolitiques.

« Moi j'aime l'AFMR parce que ça me permet de découvrir des tas d'activités et d'endroits différents. Je me fais des copains, c'est comme une grande famille avec plein de cousins et cousines. Pendant ce temps, maman discute avec les autres parents et ça lui fait du bien aussi. »

I.D. 10 ans

Qui sommes-nous ?

En 1976, un petit groupe de femmes fonde, à Lausanne, l'Association des mères chefs de famille pour favoriser l'entraide entre les mamans élevant seules leurs enfants. En 1984, l'association intègre les pères monoparentaux puis, en 1989, l'association s'adapte aux nouvelles compositions familiales en devenant l'Association des Familles Monoparentales et Remcomposées (AFMR).

Le comité



Marielle Bohler, Présidente. Secrétaire comptable dans une fiduciaire, elle est maman de deux adolescentes. Membre de l'AFMR depuis 2013, elle est devenue trésorière l'année suivante. C'est en 2017 qu'elle a été élue Présidente de l'association.



Nathalie Bonvin, Trésorière. Assistante de direction dans un grand groupe industriel, elle est membre de l'AFMR depuis 2017 et a rejoint le comité en 2019. C'est en 2020 qu'elle a été élue Trésorière de l'association.



Emmanuelle Rouilly, Vice-présidente. Infirmière en pédiatrie aux soins à domicile et au CHUV, elle est maman de deux enfants. Devenue membre de l'AFMR en janvier 2022, elle a rejoint le comité en tant que Vice-présidente en mars de la même année.



Laura Grand, Ressources humaines et animations. Adjointe de la responsable finance et RH dans une société industrielle, elle est maman d'un enfant. Devenue membre de l'AFMR en août 2022, elle a rejoint le comité en 2023 en tant que Responsable Ressources Humaines et Animations.



Yasmine Mottaz, responsable babysitting. Maman de deux ados, Yasmine est devenue membre de l'AFMR en 2021, puis élue au comité en 2022 avec la responsabilité des babysitters. Elle a été remplaçante bénévole de l'animatrice pendant son congé maladie.

L'équipe



Marie Anne Dauvillier, Secrétaire générale. Elle a rejoint l'AFMR début 2020. Son parcours, dans plusieurs ONG et Fondations actives en Suisse et à l'étranger, l'a conduite à combattre les violences de genre et à soutenir des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les femmes victimes de violences patriarcales.



Caroline Dind, Animatrice. Employée de commerce aux multiples facettes, elle est membre de l'AFMR depuis la naissance de son fils en 2014, puis a repris le poste d'animatrice en 2022 après avoir brièvement fait partie du comité de l'AFMR.



Ivan Thomi, collaborateur administratif. Ethnologue de formation, Ivan a travaillé dans le domaine de l'asile et la migration, en Grèce notamment. Il a rejoint l'AFMR début 2023 et se concentre sur la gestion des membres et le développement de nos outils en ligne.

Le comité est composé de membres bénévoles de l'association et se réunit une fois par mois.

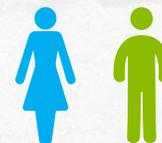
Qui sont nos membres ?



288 membres en 2023



Parents de 587 enfants de moins de 18 ans



91,6%
Mères

8,4%
Pères

Concilier activité professionnelle et vie familiale

Pour les monoparents, assurer seul-e-s la responsabilité du ménage se révèle compliqué. Au souci de subvenir aux besoins de la famille, s'ajoute la nécessité d'être présent-e auprès des enfants sur le plan affectif, assurer l'organisation logistique familiale, entretenir un environnement social propice à l'épanouissement de chacun-e, favoriser et superviser leurs apprentissages et les soutenir à toutes les étapes de leur croissance, en particulier durant l'adolescence.

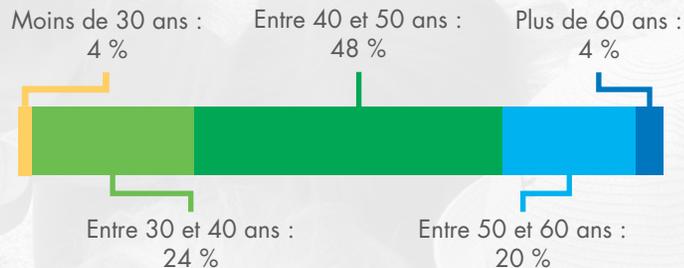
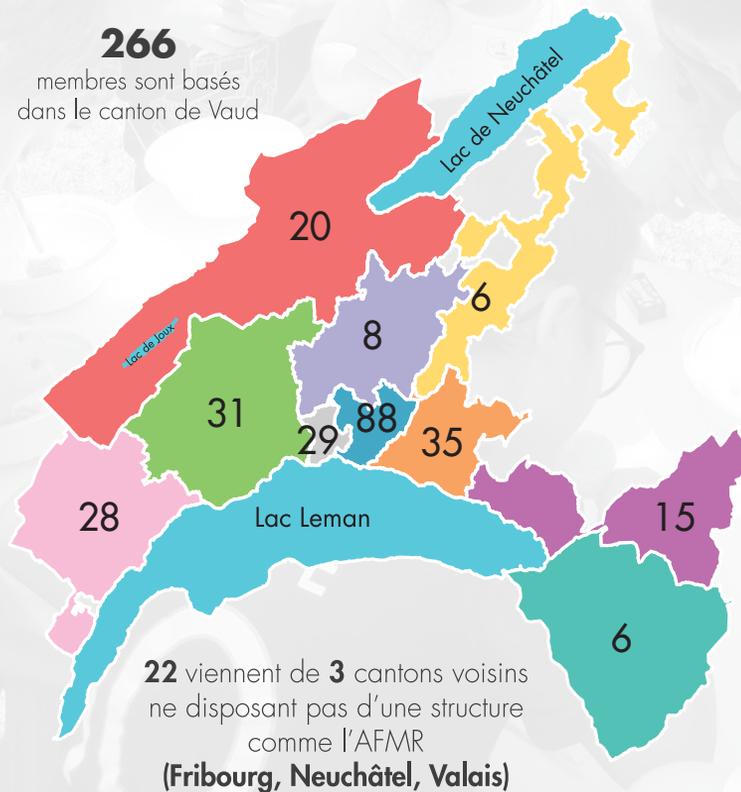
Faire face à ces défis est générateur de stress, exige une grande énergie et une organisation sans faille. Le rôle de l'AFMR est d'apporter un soutien concret, rapide et solidaire aux familles monoparentales vaudoises.

Evolution du nombre de membres cotisants



Répartition des membres de l'AFMR dans le Canton de Vaud :

266
membres sont basés
dans le canton de Vaud



Aigle	6
Broye-Vully	6
Gros-de-Vaud	8
Jura-Nord vaudois	20
Lausanne	88
Lavaux-Oron	35
Morges	31
Nyon	28
Ouest lausannois	29
Riviera-Pays d'Enhaut	15

Aide directe et services aux membres en 2023

L'éventail de prestations proposées par l'AFMR poursuit deux objectifs principaux :

- Résoudre la grande majorité des problèmes auxquels nos membres sont confronté·e·s.
- Leur permettre de se sentir pleinement soutenu·e·s et accompagné·e·s afin de diminuer leur charge mentale.

APPUI JURIDIQUE

ÉCOUTE ET ORIENTATION SOCIALE

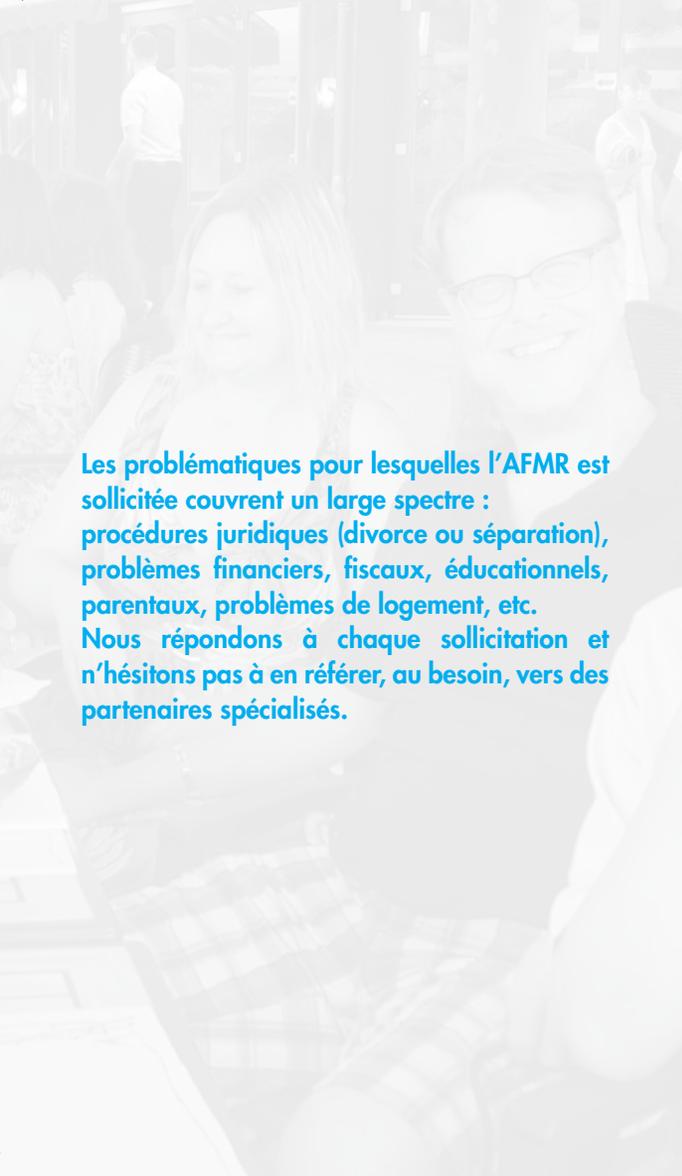
**PERMANENCE
D'APPUI PSYCHOSOCIAL**
PSYCHOLOGUE/NATUROPATHE
ASSISTANTE SOCIALE
MASSEUSES
MÉDIATRICE
COACHS



**SORTIES ET
RENCONTRES**
AVEC OU SANS LES ENFANTS

**ATELIERS D'ÉCHANGES,
PARTAGE D'EXPÉRIENCES
ET RENFORCEMENT
DE COMPÉTENCES**

**ENTRAIDE ET
CONVIVIALITÉ**



Les problématiques pour lesquelles l'AFMR est sollicitée couvrent un large spectre : procédures juridiques (divorce ou séparation), problèmes financiers, fiscaux, éducationnels, parentaux, problèmes de logement, etc. Nous répondons à chaque sollicitation et n'hésitons pas à en référer, au besoin, vers des partenaires spécialisés.

Écoute et orientation sociale

En 2023, 197 séances d'écoute individuelle ont été assurées par l'AFMR, par téléphone ou au bureau de l'AFMR. Sur ces 197 séances, 95 (soit près de la moitié) ont profité à des personnes non-membres de l'association. 35 d'entre elles sont devenues membres de l'AFMR dans le courant de l'année.

Permanence d'appui psychosocial

Née en 2021, au plus fort de la pandémie, la permanence d'appui rassemble les compétences de professionnelles qualifiées, la plupart monoparentes et par ailleurs membres de l'AFMR : Une psychologue/naturopathe, une assistante sociale, une consultante en gestion de conflits et médiatrice familiale, une coach et deux masseuses.

Elles forment ainsi un pôle de compétences disponible pour accueillir, écouter, conseiller et guider tout·e membre de l'association qui en ressent le besoin. L'AFMR offre à chacun·e de ses bénéficiaires trois consultations individuelles par an, avec la ou les prestataire·s de leur choix. En 2023, ce sont 101 personnes qui en ont bénéficié.

Appui juridique

Maître Maëlle Le Boudec, avocate spécialiste en droit matrimonial et en droit de la famille, assiste et oriente nos membres dans leurs procédures de divorce ou de séparation. En 2023, ce sont 44 bénéficiaires qui ont eu recours à ses services lors d'une consultation individuelle d'une heure offerte par l'AFMR.

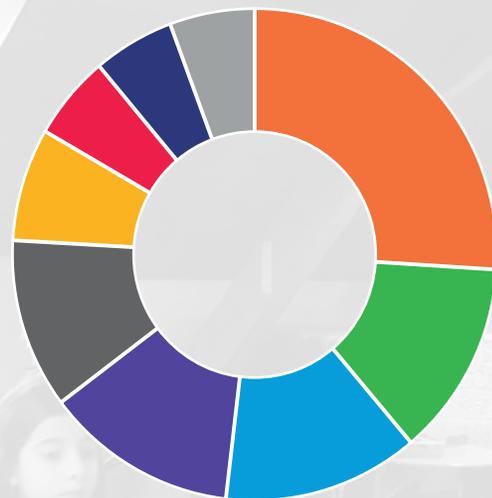
Animations 2023

54
rencontres ont été organisées
en 2023

662 bénéficiaires (adultes + enfants),
soit environ 12 participant·e·s par rencontre.

L'AFMR organise régulièrement des animations et rencontres entre membres, ce qui permet de sortir de la routine et de rencontrer des parents qui vivent des situations similaires. Adultes et enfants prennent toujours beaucoup de plaisir à se retrouver pour partager ces moments générateurs de liens, d'échanges enrichissants et d'entraide. Nous nous appliquons à proposer des rencontres divertissantes et attrayantes pour toutes les catégories d'âges, financées partiellement ou totalement par l'AFMR et ouvertes à tous les membres à jour de leur cotisation.

Quelques exemples d'activités organisées : visite au musée, tobogganing, cinéma, ateliers en lien avec la parentalité, bricolages, badminton, repas entre adultes, pique-nique, escape game etc. Une association est à l'image de ses membres qui la font vivre et évoluer, c'est pourquoi l'appel au bénévolat fait partie intégrante de notre philosophie. Nous recueillons volontiers les propositions ou attentes des parents afin d'organiser des activités qui leur ressemblent, dans le but de favoriser la convivialité et les liens sociaux.



- 7 Fêtes - repas
- 14 Activités sportives, ludiques
- 3 Activités créatrices, bricolage
- 4 Ateliers
- 7 Sorties nature, animaux
- 7 Sorties culturelles
- 3 Activités culinaires
- 3 Marchés
- 6 Activités avec babysitting



● Balade et picnic à l'Arboretum



● Sortie nature avec des chèvres



● Parc d'Andilly (France)



● Fête de Noël



● Nouvel An



● Visite de la caserne des pompiers

Partenariats et prises de position en faveur des familles

26 janvier 2023 :

Journée d'étude à l'Uni Fribourg sur le thème *L'enfant au cœur des parentalités* durant laquelle l'AFMR a présenté l'étendue de ses prestations en faveur des familles monoparentales.

30 septembre 2023 :

L'AFMR n'aurait manqué sous aucun prétexte les 100 ans de Pro Familia Vaud, fêtés au Casino de Montbenon. Son livre *Histoire de familles*, publié pour l'occasion, retrace l'évolution du quotidien des familles vaudoises et de l'association depuis 1923.

Emmanuelle Rouilly,
Vice-présidente de l'AFMR,
a été interviewée sur Radiobus:



Scannez le QR
pour suivre le lien !

<https://www.radiobus.fm/episode/radiobus-100-ans-pro-familia-vaud-14h00-15h00>
(minutes 35 à 39)



Solidarité fiscale entre ex-conjoints (suite...)

Notre lutte, initiée en 2022 aux côtés de l'ADF Vaud (Association pour les Droits des Femmes), vise à obtenir l'extinction de la responsabilité solidaire pour dettes fiscales après une séparation. Nous nous sommes concentrées sur l'obtention de statistiques de la part de l'Administration fiscale pour prouver que la solidarité fiscale impacte majoritairement les femmes séparées ou divorcées, qui en sont les premières victimes. Nous y sommes enfin parvenues ! Mais le chemin est encore long avant l'abrogation complète de cette loi que le canton de Vaud est le seul à encore appliquer en Suisse Romande.

se-quitte.ch
Les étapes de la séparation et du divorce

L'AFMR, en partenariat avec le BIF (Bureau Information Femmes), travaille au lancement d'une plateforme d'aide à la décision pour les familles vaudoises qui envisagent une séparation ou un divorce.
Lancement du site : premier semestre 2024 !

Projets 2024

L'AFMR placera l'année 2024 sous le sceau du développement et de la communication !

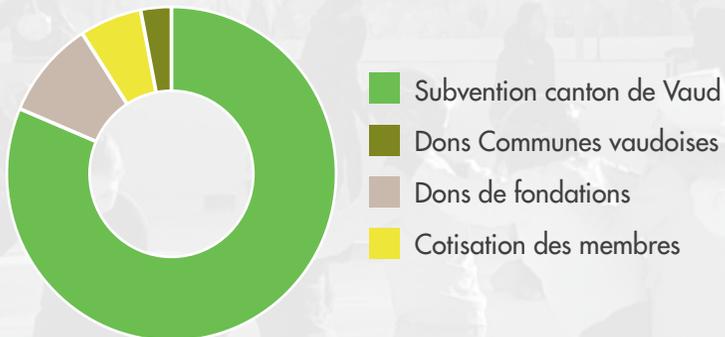
- Lancement officiel de la plateforme se-quitter.ch.
- Refonte et actualisation du site internet.
- Diffusion de notre nouvelle brochure auprès des associations vaudoises et de nos prescripteurs (avocats, médiateurs, CMS, pédiatres etc.).
- Préparation des 50 ans de l'AFMR (en 2026) grâce aux efforts du comité organisateur constitué pour l'occasion.
- Renforcement de notre équipe de bénévoles grâce à un accompagnement adapté.



Rapport financier

Exercice 2023

ORIGINE DES RESSOURCES EN 2023



RÉPARTITION DE DÉPENSES EN 2023



SOUTENEZ NOS ACTIVITÉS
FAITES UN DON !



**Association des Familles
Monoparentales et Recomposées**

Banque Cantonale Vaudoise
IBAN : CH14 0076 7000 E554 0909 5

L'AFMR remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux sans qui elle ne pourrait mener à bien sa mission :

- Ses membres et en particulier celles et ceux qui ont proposé des activités bénévoles en 2023 : Yasmine Mottaz, Véronique Bron, Alpina Liardon, Léa Goasguen, Susana Da Silva, Raphaël Voélin et Vincent Frochoux.
- Ludivine Colas, Siriane Laouadi, Charlotte Fossati, Mélanie Buillot, Monique Martin et Fanny Neuffer qui assurent la permanence de soutien psychosocial de l'AFMR.
- Maître Maëlle Le Boudec, avocate spécialiste du droit de la famille, qui accompagne les bénéficiaires sur le plan juridique.
- Le canton de Vaud et particulièrement l'équipe de la DGCS.
- Les partenaires de l'AFMR en 2023 : La Maison de la Femme, le Bif (Bureau Information Femmes), Pro Familia Vaud et Le Jardin des Parents.
- Les donateurs et donatrices privé-e-s.
- Les communes de:
Bussigny, Corsier-sur-Vevey, Epalinges, Pully, Crissier, Arzier-le-Muids, Vallorbe, Aigle, Avenches, Lutry, Vevey, Cossonay, Renens, Ecublens, Chavannes-près-Renens, Villars-le-Terroir, La Tour-de-Peilz.

Remerciements



Epalinges



La Tour-de-Peilz



Bussigny



Chavannes-près-Renens



Ecublens



Crissier



Renens



Vallorbe



Villars-le-Terroir



Avenches



Corsier-sur-Vevey



Cossonay



Arzier-le-Muids



Lutry



Pully



Vevey



Aigle



Association des
Familles
Monoparentales et
Recomposées

Avenue Églantine 6
1006 Lausanne



Tél 021 312 16 40
admin@afmr.ch

www.afmr.ch

Rédaction :

Marie Anne Dauvillier, Ivan Thomi, Caroline Dind,
Marielle Bohler, Emmanuelle Rouilly.

Graphisme :

Maycol Guzmán Álvarez